



Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois

Lettre d'informations

Novembre 2018

CBOVd

Fédération de triages et
groupements forestiers de
l'Ouest vaudois

Message du président

Le projet-pilote de partenariat entre propriétaire forestier et distributeur d'eau s'est terminé le printemps dernier par la présentation de la boîte à outils aux autorités des communes de l'ouest vaudois et par une conférence de presse avec la participation de Mme Jacqueline De Quattro, conseillère d'Etat. Plusieurs démarches sont en cours qui, espérons-le, déboucheront sur la signature de nouvelles conventions. La CBOVd a en outre aussi été sollicitée pour présenter les résultats hors du canton.

Les ressources en eau ont été un thème de discussion au cours de derniers mois vu l'été et le début d'automne extrêmement secs et chauds. La préservation de la qualité des eaux des sources en forêt gagne ainsi encore en importance. La mise en application volontaire des mesures préventives - allant au-delà du cadre légal - proposées par le projet doit donc être encouragée. La CBOVd est à votre disposition pour vous conseiller.

Cela me permet de faire le lien avec le changement climatique qui préoccupe de plus en plus les propriétaires et les gestionnaires forestiers, car il faut préparer aujourd'hui les forêts de demain. Si nos prédécesseurs avaient mis un accent sur l'épicéa il y a une centaine d'années pour des raisons avant tout économique, nos choix actuels sont plutôt guidés par des réflexions sur quels types de forêts seront adaptés au climat de demain. Le défi est majeur et la CBOVd a pris la résolution de mettre ce sujet au centre des prochaines journées de vulgarisation destinées aux propriétaires sur les modes de gestion pratiqués du Lac Léman au Haut-Jura.

La CBOVd a aussi été interpellée sur les retards dans l'évacuation du bois engendrant une perte de valeur et les questions liées à des places de stockage du bois. Sur ce dernier point, le Programme de promotion de la filière bois régionale est en discussion avec le Service du développement territorial SDT. Espérons une avancée majeure dans les prochains mois.

Je vous souhaite une bonne lecture et je reste à votre disposition pour toutes questions et propositions.

Jean-Luc Fontannaz, Président de la CBOVd

Renouvellement des certifications FSC et PEFC en 2018

Les propriétaires de forêts certifiées en 2013 pour une période de 5 ans ont renouvelé leur convention en 2018. Le bon moment pour faire un bref rappel sur cet engagement volontaire des propriétaires de forêts en faveur d'une gestion forestière durable. Dans le canton de Vaud, plus de 92 % des forêts publiques sont certifiées.

La recertification concerne les labels suivants :

- Le **FSC**[®] (Forest Stewardship Council[®]) entend promouvoir une gestion responsable des forêts au niveau mondial, en se basant sur les critères environnementaux (Protection et préservation des communautés naturelles et des forêts à haute valeur de conservation), sociaux (Respect des droits des travailleurs, des communautés et des peuples autochtones) et économiques (Développement de marchés, création de la plus grande valeur ajoutée et des conditions d'un accès équitable aux bénéficiaires). C'est le label le plus connu en Suisse. Ce label international a été créé en 1993, suite au sommet de la Terre de Rio en juin 1992, par des organisations écologistes telles que WWF ou Greenpeace, des entreprises de la filière bois et représentants sociaux de travailleurs et de communautés indigènes.



- Le **PEFC** est également un label de gestion forestière au niveau mondial. L'acronyme PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) signifie Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières. Ce programme a pour objectif d'améliorer, sur le plan international, l'exploitation et la protection des forêts. C'est le label le plus répandu au niveau mondial, mais moins bien connu en Suisse. Il a été créé en 1999 par des associations de consommateurs, des associations de protection de la biodiversité et les gouvernements européens.



Jusqu'à maintenant, l'Association Romande pour la Certification des Forêts (ARCF) gérait la mise en œuvre, la gestion et la coordination de la certification en matière forestière au sein des associations forestières cantonales ou régionales en Suisse romande. Dans une recherche de rationalisation, les 7 groupes suisses de certification des propriétaires forestiers ont fondé en janvier 2017 le groupe ARTUS qui reprend le relais de l'ARCF comme porteur du certificat. En tant que membre du groupe de certification, les propriétaires sont déchargés d'une partie importante des démarches liées à la certification des forêts.

La nouvelle convention n'est plus limitée dans le temps. Elle est donc valable aussi longtemps qu'une des deux parties ne la résilie pas par écrit.

Les labels PEFC ou FSC sont fréquemment demandés sur le marché du bois suisse et international. Même si cette demande ne se traduit pas réellement sur le prix de vente - la vente de bois certifié est majoré d'un franc supplémentaire par La Forestière - les labels favorisent l'accès aux marchés et l'écoulement des produits.

Les labels contribuent également à l'optimisation du fonctionnement de l'entreprise et de la chaîne du bois à travers leurs exigences incitant à entreprendre et mettre en œuvre une amélioration des différents processus.

Et finalement, les labels donnent une image positive de la gestion forestière des propriétaires auprès du grand public. Les labels sont des outils de communication et de valorisation des actions menées dans les forêts.

Références et sources : www.arcf.ch, www.laforestiere.ch, <https://ch.fsc.org/fr-ch>, www.pefc.ch

La commission technique de la CBOVd

Conformément à la décision de l'Assemblée générale de novembre 2016, la commission technique a été créée avec pour mission de :

- Identifier les besoins du terrain en vue de réaliser des projets.
- Proposer le développement de projets au niveau de la région, notamment dans le domaine de la gestion forestière.
- Mettre en évidence les enjeux régionaux (p. ex. pâturages boisés, cerf, vulgarisation,...)
- Générer des idées, les prioriser et les chiffrer.
- Etre une force de proposition.
- Contribuer à la prise de position de la CBOVd sur les lois/règlements/directives.
- Courroie de transmission / apport d'informations au comité.
- Ponctuellement, contribuer à la communication interne et externe par un appui, une collaboration avec le comité et/ou le chargé d'affaire.
- Donner un préavis sur les projets en cours.

La commission est composée des 4 inspecteurs d'arrondissement, de 5 gardes forestiers (soit 1 par arrondissement) et de 5 propriétaires de forêts. Trois de ces 5 sièges sont occupés par un propriétaire privé et deux représentants de propriétaire public. Il reste donc encore 2 places. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au chargé d'affaires (info@cbovd.ch).

La Commission technique a débuté ses travaux en août 2017 et s'est réunie à cinq reprises. Un atelier de réflexion a mis en évidence des actions prioritaires notamment dans le domaine de la communication au sens large. Ainsi, un concept de communication a été approuvé et va se traduire par différentes actions qui seront mises en œuvre dans les prochains mois. Le premier élément sera la diffusion d'un dépliant de présentation de la CBOVd, puis viendra l'organisation d'une demi-journée de vulgarisation à l'intention des propriétaires au printemps 2019 sur le thème des différents modes d'exploitation des bords du lac au Jura. La Commission technique travaille également sur des propositions de projets en lien avec la planification de la phase 2020-2023 du Parc Jura Vaudois et une campagne sur les déchets sauvages en forêt (littering).

Nouvelles des projets

NatuRando - www.naturando.ch

Les travaux en vue de la publication de la nouvelle édition du guide NatuRando avancent bien. La réédition est prévue au printemps 2019. Elle coïncidera avec les 20 ans de la CBOVd. Un grand merci aux communes pour leur soutien financier.



SylvoTrophée 2019

Après l'édition 2017 qui a connu un beau succès présenté dans le Journal du Parc Jura Vaudois (avril 2018), la planification pour la 2^{ème} édition en 2019 a été lancée.

Pour rappel, ce concours vise à valoriser la gestion multifonctionnelle de la forêt. Il est organisé par le Parc Jura Vaudois en partenariat avec la CBOVd et Pro Natura. Il s'adresse aux propriétaires et gestionnaires forestiers dans le périmètre du Parc Jura vaudois. L'édition 2019 abordera la multifonctionnalité de la forêt sous l'angle de l'accueil « Ma forêt, gestes pour vous accueillir ». L'appel à candidature sera lancé en fin d'année/début 2019.

Programme de promotion de la filière bois régionale - www.bois-durable.ch

L'assemblée des partenaires a eu lieu le 28 novembre dernier. Cela a été l'occasion de faire un bilan positif de la première année du nouveau programme. La CBOVd est également représentée au sein de la *Commission technique Promotion et information* et au sein de la *Commission technique Instruments politiques et développement territorial*. Cette dernière a notamment eu des séances avec le SDT sur les questions d'implantation de structures de transformation du bois en forêt.



Projet Eau / Forêt - www.jefiltretubois.ch

Après la séance d'information pour l'ensemble des communes de l'ouest vaudois organisée le 26 avril dernier à Apples et la conférence de presse avec la participation de Mme Jacqueline De Quattro le 30 avril, les résultats du projet ont été présentés dans différents cadres : conférences des services forestiers vaudois et neuchâtelois, Forum d'échanges de connaissances forestières à Lyss, à l'Association intercommunale des eaux du Boiron, à la Société intercommunale des eaux du Montant SIDEMO et à une délégation de députés du Jura bernois.



Desserte forestière

Le concept global de desserte forestière pour les arrondissements 15, 16 et du Groupement forestier de la Saubrette devrait être finalisé au début 2019. Celui pour les arrondissements 11 et 12 sera lancé en 2019.

Agenda

- Jeudi 9 mai 2019 Assemblée générale à 20h00 à Marchissy
- Jeudi 23 mai 2019 Modes de gestion du Lac Léman au Jura. Excursion à l'attention des propriétaires.